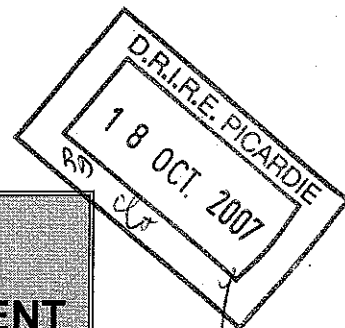


PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Direction de la Cohésion Sociale
et du Développement Durable

Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable

Amiens, le 15 octobre 2007

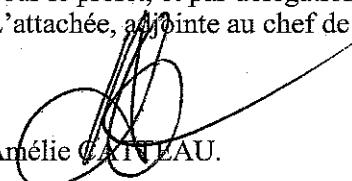


**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la **S.A.S. INTERFERTIL France**, siège social : 251 boulevard Péreire à PARIS (75017), de sa déclaration du 20 septembre 2007 relative à la construction de nouveaux bureaux à l'entrée de l'usine sur une surface de 353 m² et une hauteur de 3,2 m ainsi qu'à l'extension d'un bâtiment industriel pour la création d'un nouvel atelier de maintenance, d'un magasin de pièces détachées et d'un garage d'engins d'une superficie de 150 m², sur le territoire de la commune de **MERS-LES-BAINS** (usine du Tréport 76470).

La surface du garage étant inférieure au seuil de la déclaration pour la rubrique 2930 : ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, ce projet n'est pas de nature à entraîner une modification de l'arrêté préfectoral du 10 août 1999 qui demeure toujours valable.

Pour le préfet, et par délégation,
L'attachée, adjointe au chef de bureau,


Amélie CARTEAU.

Copie adressée à :

- ⇒ Monsieur le maire de **MERS-LES-BAINS**
- ⇒ s/c de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement d'**ABBEVILLE**
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie
- ⇒ Melle Céline Dispa, inspectrice des installations classées
- ⇒ Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme
- ⇒ Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme